Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 28 septembre 2021

Artisanat : il y a eu davantage d'apprentis en Vaucluse en 2020



Malgré le Covid on a dénombré 1 690 apprentis dans le secteur de l'artisanat en Vaucluse en 2020. Un chiffre en hausse de 2% par rapport à l'année scolaire précédente 2018/2019. Au niveau régional, la nouvelle édition du baromètre ISM (Institut Supérieur des Métiers)-MAAF de l'artisanat fait également apparaître une hausse moyenne de 2% sur la même période. C'est le département des Hautes-Alpes qui enregistre la plus forte hausse (+6 %), devant les Alpes-Maritimes (+5%), les Bouches-du-Rhône (+3%), les Alpes-de-Haute-Provence (+2%) et le Var (-3%)

Deuxième département de France en nombre d'apprentis de l'artisanat, les Bouches-du-Rhône concentre le plus grand nombre d'apprentis de la région (4 480). En tout, en 2020 la région Provence-Alpes-Côte

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

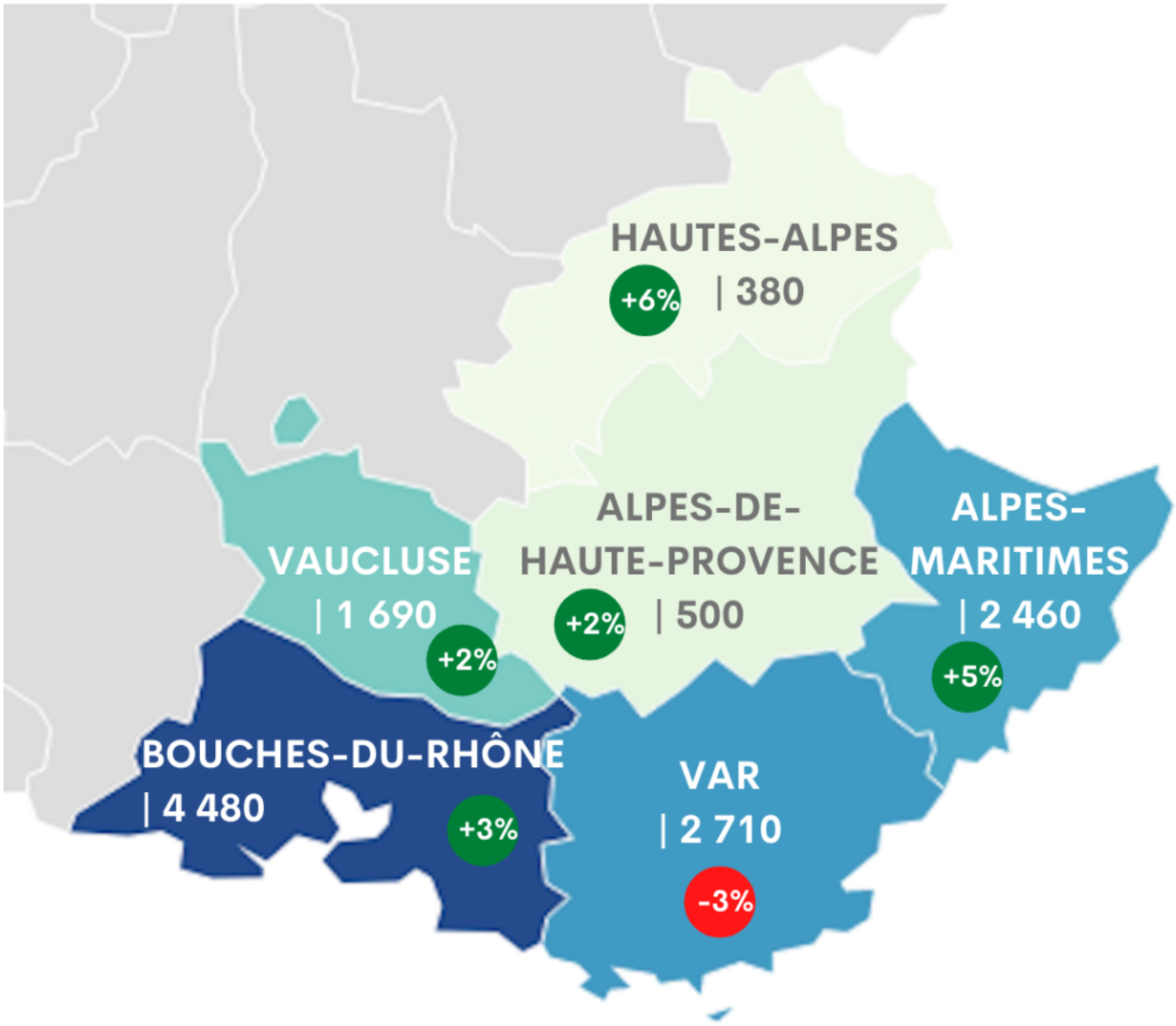
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 28 septembre 2021

d'Azur totalisait 12 230 sur les 153 300 apprentis de l'Hexagone.
« Après une relative stabilisation des effectifs en 2018-2019, le nombre d'apprentis de l'artisanat augmente significativement dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019-2020, constate Marielle Vo-Van Liger, directrice marketing et communication MAAF. Le secteur, de par sa grande variété de métiers, attire de nombreux jeunes désireux de développer un savoir-faire aux côtés de professionnels qualifiés mais également, et de plus en plus, les individus en reconversion. Une dynamique encourageante permise par les campagnes de promotion de l'apprentissage menées depuis plusieurs années pour redorer le blason d'une formation trop longtemps délaissée et dévalorisée. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 28 septembre 2021



Nombre d'apprentis par département en 2019/2020 avec l'évolution par rapport à l'année scolaire 2018/2019.

Le BTP et la coiffure

Dans la région, les effectifs augmentent dans la plupart des secteurs au premier rang desquels le secteur du BTP qui enregistre une hausse de 4% (5 320 apprentis). Dans les secteurs de l'artisanat de

Ecrit par Echo du Mardi le 28 septembre 2021

l'alimentation et des services, ils enregistrent des hausses respectives de +3% (2 180 apprentis) et +1% (3 830). Seul l'artisanat de fabrication enregistre une baisse de -5% de ses effectifs en apprentis (900).
Par ailleurs, en effectif ce sont les métiers de la coiffure et du jardinage qui attirent traditionnellement le plus grand nombre d'apprentis dans la région. En nombre d'apprentis, les cinq premiers diplômes préparés sont les CAP métiers de la coiffure (730 apprentis), les BP coiffure (690 apprentis), les CAP jardinier/paysagiste (550 apprentis), les CAP pâtissier (550 apprentis) et les CAP monteur en installations sanitaires (510 apprentis). Il s'agit de diplômes pouvant être préparés dès la sortie du collège, à l'occasion d'une réorientation et d'un second parcours mais aussi, pour les demandeurs d'emploi, lors d'une reprise de formation.

Des taux d'emploi supérieurs

Quel que soit le secteur, pour la grande majorité des apprentis de l'artisanat, l'insertion professionnelle se fait dans les 6 mois suivants la formation : 64 % des apprentis sont ainsi en emploi 6 mois après l'obtention de leur diplôme. C'est dans l'artisanat de fabrication que le taux d'emploi est le meilleur (69%) : les apprentis de ce secteur sortent en effet généralement avec un niveau de diplôme plus élevé.
A titre de comparaison, seuls 40 % des étudiants qui se forment aux mêmes diplômes par la voie scolaire classique ont trouvé un emploi 6 mois après la fin de leur formation. Au moment de l'embauche, l'entreprise donne bien souvent l'avantage à l'ex-apprenti qui possède déjà une expérience du métier et, plus généralement, du monde professionnel.
« Dans le contexte de la difficile insertion professionnelle des jeunes, que la crise sanitaire est venue aggraver, les ex-apprentis possèdent un avantage indéniable, explique Catherine Elie, directrice des études et du développement économique de l'ISM. Leurs profils sont très plébiscités par les employeurs, de plus en plus regardants sur les expériences professionnelles passées de leurs potentielles nouvelles recrues ainsi que sur leur connaissance du monde du travail. Avec un taux d'emploi à 77 %, ce sont les ex-apprentis avec le niveau de diplôme le plus élevé – Brevet Professionnel, Brevet Technique des Métiers, BTS et supérieur – qui sont les plus avantagés. À noter que l'état du marché influe également significativement sur les débouchés : dans certaines spécialités très recherchées (ambulancier, couvreur ou bien encore boucher), le taux d'emploi est très élevé, pouvant atteindre 90% ! »

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !